

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES

Envoyé en préfecture le 22/02/2026



Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 073-200070464-20260212-20260212_I1-DE




Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES		A4	L'Arc et autres cours d'eau non domaniaux	Toutes les communes	Arrêté préfectoral du 30/06/1998	Direction Départementale des Territoires Service Eau - Environnement - Forêts TSA 30154 73019 CHAMBERY cedex
CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		A5	Canalisation souterraine de rejet des effluents de la station d'épuration	Fontcouverte – La Toussuire	Arrêté préfectoral du 07/08/2012	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Edioulaz Mairie de Villarembert 73300 Villarembert
		A5	Canalisation d'assainissement aux hameaux du Crêt et de La Bise		Arrêté préfectoral du 08/06/2007	
		A5	Canalisations publiques d'adduction d'eau potable lieu-dit "Comborcière"		Arrêté préfectoral du 20/04/2005	SUEZ Chemin du Pré de la Garde 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
		A5	Servitudes sur fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eaux usées	Saint Julien Montdenis	Arrêté préfectoral du 11/07/2000	Commune de SAINT JULIEN MONTDENIS
		A5	Servitude de passage sur fonds privés pour canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales	Villarembert	Arrêté préfectoral du 18/04/2005	Commune de VILLAREMBERT
		A5	Canalisation souterraine de rejet des effluents de la station d'épuration de Tigny et prolongement de l'exécutoire lieux dits "Petit Champlong" et «Fly»		Arrêté préfectoral du 07/08/2012	SIDEL Sivom de l'Edioulaz Chef Lieu 73300 Villarembert
PROTECTION DES BOIS ET FORÊTS		A8	Forêt domaniale RTM de l'Arvan	Albiez-le-Jeune Fontcouverte-la-Toussuire Jarrier St Jean d'Arves St Jean de Maurienne St Pancrace Villarembert	Déclaration d'utilité publique du 27/07/1898	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard 73026 CHAMBERY cedex
		A8	Forêt domaniale RTM des Chaudannes	Albiez-le-Jeune St Jean de Maurienne Villargondran	Loi du 26/07/1892	
		A8	Forêt domaniale RTM des Encombres	St Julien Montdenis	Loi du 26/07/1892	
		A8	Forêt domaniale RTM du Grand Coin (Le Châtel et Pontamafrey-Montpascal)	La Tour en Maurienne Montvernier	Loi du 26/01/1978	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	
MONUMENTS HISTORIQUES	 bâtiment  périmètre	AC1	Monument inscrit : chapelle Notre Dame de Grâce	Albiez-Montrond Fontcouverte-la-Toussuire	Arrêté régional du 06/07/1988	
		AC1	Monuments inscrits : <ul style="list-style-type: none"> église et croix de Fontcouverte chapelle Notre Dame de la Visitation 	Fontcouverte-la-Toussuire	Arrêté ministériel du 17/07/1990	
		AC1	Monument classé : chapelle Notre Dame de la Salette		Arrêté ministériel du 02/10/1992	
		AC1	Monument classé : Tour de Bérold à Le Châtel	La Tour en Maurienne	Arrêté du 08/05/1900	
		AC1	Monument inscrit : croix et chapelle de Notre Dame de Grâce	Jarrier	Arrêté régional du 28/02/1992	
		AC1	Monument inscrit : église Saint Pierre		Arrêté du 17/02/1990	
		AC1	Monument classé : église Saint Michel à Pontamafrey-Montpascal	La Tour en Maurienne	Arrêté régional du 04/11/2015	
			Périmètre délimité des abords (PDA) du 16/12/2005 :	Saint Jean de Maurienne		
			Monument inscrit : tour de la Corrierie		Arrêté du 31/07/2012	
			Monument inscrit : maison de Babylone		Arrêté du 03/02/1992	
		AC1	Monument classé : ancien évêché		Arrêté du 29/08/1984	
			Monument classé : église Notre Dame		Arrêté du 20/12/1966	
			Monument classé : cathédrale Saint Jean et Tour Isolée		Arrêté du 30/10/1906	
			Monument classé : cloître et ancien réfectoire		Arrêté du 08/08/1899	
		AC1	Monument inscrit : bâtiments annexes du cloître et ancien réfectoire		Arrêté du 16/09/1933	
AC1	Monuments inscrits : <ul style="list-style-type: none"> ancienne mairie de St Sorlin chapelle Notre Dame de la Paix ou de la Vie et sa croix chapelle St Jean Baptiste chapelle Saint Joseph et sa croix chapelle Saint Pierre et sa croix cimetière de l'église Saint Saturnin croix de La Troche croix du col de La Croix de Fer église St Saturnin oratoire de La Tour 	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté préfectoral du 13/04/2004			


Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
94, boulevard de Bellevue
73000 CHAMBERY

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	
SITES INSCRITS ET CLASSES		AC2	Site inscrit : abords de l'ancienne église paroissiale à Le Châtel	Tour en Maurienne	Arrêté ministériel du 02/10/1972	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
		AC2	Sites inscrits : • portiques et tour Carrée • tour de la Fournache	Saint Jean de Maurienne	Arrêté du 25/09/1944	
		AC2	Site inscrit : route de St Jean de Maurienne à Montpascal (ouvrages d'art, murs soutènement et coteau)	Montvernier	Arrêté ministériel du 06/07/1945	
		AC2	Site inscrit : abord des cols du Glandon et de la Croix de Fer	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté du 19/07/1939	
		AC2	Site classé : ensemble formé par le massif de l'Étendard, le col du Glandon, les aiguilles de l'Argentière et leurs abords	Saint Jean d'Arves St Sorlin d'Arves	Décret ministériel du 09/04/2008	
CHAMP DE TIR		AR6	Champ de tir temporaire Galibier – Grandes Rousses	Albiez-Montrond Montricher-Albanne Saint Jean d'Arves Saint Sorlin d'Arves	Décision du 18/06/1998	Unité de soutien infrastructure de la défense de Grenoble BP 1216 38023 GRENOBLE cedex
PROTECTION DES EAUX	SERVITUDE NON VISIBLE SUR LE PLAN	AS1	Périmètre de protection des captages de : • La Praz (aval, amont, intermédiaire) • Collet (captage abrogé par arrêté préfectoral du 26 août 2021) • du Mont Emy	Albiez-Montrond	Arrêté préfectoral du 21/06/2005	Agence Régionale de S délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73018 CHAMBERY
		AS1	Périmètre de protection des captages de : • Fontaine de l'Âne • Plan Mortan • Fontaine Seule (1 & 2)	Albiez-Montrond	Arrêté préfectoral du 26/01/1987	
		AS1	Périmètre de protection des captages des sources : • des Trios • de la Vallée Perdue • de Petite Verdette • de Verdette amont • des Gorges	Fontcouverte La Toussuire	Arrêté préfectoral du 15/03/2005	
		AS1	Périmètre de protection des captages : • de La Tuvrière • de Chenavière	Jarrier	Arrêté préfectoral du 12/05/2015	
		AS1	Périmètre de protection des captages : • des Balmettes • de Fontaine Flammier	Jarrier	Arrêté préfectoral du 19/06/2002	
		AS1	Périmètre de protection des captages de l'Alpettaz à Le Châtel	La Tour en Maurienne	Arrêté préfectoral du 07/03/2003	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	
PROTECTION DES EAUX	SERVI-TUDE NON VISIBLE SUR LE PLAN	AS1	Périmètre de protection des captages : <ul style="list-style-type: none"> • de Bichet • de Bourneaux • de Champ Remond • de Fontaine Ronde 	La Tour en Maurienne (commune déléguée de Pontamafrey-Montpascal)	Arrêté préfectoral du 26/01/2012	Agence Régionale de Santé délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73018 CHAMBERY
		AS1	Périmètre de protection des captages de Montricher amont, intermédiaire et aval	Montricher-Albanne	Arrêté préfectoral du 12/08/2014	
		AS1	Périmètre de protection de la source des Loyes		Arrêté préfectoral du 19/06/2003	
		AS1	Périmètre de protection des captages de La Culaz		Arrêté préfectoral du 06/09/2003	
		AS1	Périmètre de protection des captages : <ul style="list-style-type: none"> • des Éboulis • de Grand Vallon amont et aval 		Arrêté préfectoral du 23/01/1992	
		AS1	Périmètre de protection des captages 1600 et 2000 : alimentation de la commune de St Jean de Maurienne		Arrêté préfectoral du 30/06/1989	
		AS1	Périmètre de protection des captages : <ul style="list-style-type: none"> • du Départ • du Sapin • du Plan du Praz • Dans le Trou • de Brise-Charge n°12 • de Fontaine Gaillarde • de Pierre Lassagne • d'Entre les Deux • du Rasset • de l'Autre Côté du Ruisseau • de Fontaine Froide • du Ve 		Arrêté préfectoral du 30/06/1989	
		AS1	Périmètre de protection des captages : <ul style="list-style-type: none"> • des Loix amont et aval • de Fontagnoux • de la forêt de Valloire 		Arrêté préfectoral du 12/04/1989	
		AS1	Périmètre de protection des captages des sources : <ul style="list-style-type: none"> • de Baillery • de Revet • des Fontaines 	Saint Julien Montdenis	Arrêté préfectoral du 16/09/2003	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	
	SERVI-TUDE NON VISIBLE SUR LE PLAN	AS1	Périmètre de protection du captage de La Vergette captage abrogé par arrêté préfectoral du 04 juin 2021	Saint Pancrace	Arrêté préfectoral du 07/11/2003	Agence Régionale de Santé délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73018 CHAMBERY
		AS1	Périmètres de protection du captage de Vignette	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté préfectoral du 29/09/2016	
		AS1	Périmètres de protection de la prise d'eau du lac Bramant		Arrêté préfectoral du 19/11/2004	
REMONTÉE MECANIQUES ET PISTES DE SKI		EL4	Télesiège des Echaux	Albiez- Montrond	Arrêté préfectoral du 21/07/2006	Commune d'ALBIEZ MONTROND
		EL4	Télesiège du Grand Loup		Arrêté préfectoral du 23/05/2006	
		EL4	Téléskis et domaines skiables correspondants : • du Chatel • du Grand Loup et télesiège de La Vernette		Arrêté préfectoral du 21/02/1991	
		EL4	Piste du Lac et extension réseau neige de culture	Fontcouverte La Toussuire	Arrêté préfectoral du 02/10/2018	Syndicat intercommunal des Grandes Bottières 73300 FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE
		EL4	Téléski de la Lauze		Arrêté préfectoral du 22/04/2013	
		EL4	Télesiège du Grand Truc		Arrêté préfectoral du 25/05/2005	
		EL4	Télesiège de la Médaille d'Or et réaménagement du front de neige		Arrêté préfectoral du 26/05/2004	
		EL4	Télesiège du Soleil		Arrêté préfectoral du 28/05/2002	
		EL4	Pistes de ski du Praz de Charvin I et II Téléskis de Praz de Charvin et des Rodesses	Saint Jean d'Arves	Arrêté préfectoral du 10/11/2003	Commune de Saint Jean d'Arves
		EL4	Téléski des Marmottes Télesiège de La Lauze	Saint Pancrace	Arrêté préfectoral du 22/04/2013	Syndicat intercommunal des Grandes Bottières
		EL4	Restructuration du domaine skiable des Blanchards	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté préfectoral du 09/06/2010	Commune de SAINT SORLIN D'ARVES
EL4	Piste de ski de La Combe de La Balme	Arrêté préfectoral du 25/10/2006				

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	Gestoraires
REMONTÉE MECANIKES ET PISTES DE SKI		EL4	Télésiège de La Lauze et pistes de ski alpin de Claforêt, Pierre Aigüe, Balme et Choucas	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté préfectoral du 06/10/1999	Commune de SAINT SORLIN D'ARVES
		EL4	Téléski démontable et piste du Mollard		Arrêté préfectoral du 19/12/1991	
		EL4	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des télésièges "Voie Lactée" - "Ourson" et du téléski du "Saut" Aménagement de la piste "Jardins" et de l'espace débutant 	Villarembert	Arrêté préfectoral du 06/02/2018	Commune de VILLAREMBERT
		EL4	Télésiège "Les Sybelles express"		Arrêté préfectoral du 23/06/2005	
		EL4	Téléski "Le Praz des Pierres"		Arrêté préfectoral du 24/06/2005	
		EL4	Télésiège du "Grand Crozat"		Arrêté préfectoral du 12/07/2005	
PROTECTION ET EFFETS DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ, D'HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES	SERVITUDE NON VISIBLE SUR LE PLAN	I1	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise de l'urbanisation autour de : <ul style="list-style-type: none"> la canalisation de transport de gaz Chamousset - Hermillon 	La Tour en Maurienne Saint Jean de Maurienne	Arrêté préfectoral de DUP du 03/08/2001 Arrêté préfectoral du 23/05/2016	GRT gaz – DO – PERM Équipe travaux tiers & urbanisme 10, rue Pierre Semard CS 50329 69363 LYON cedex 07
ENERGIE HYDRAULIQUE		I2	Chute hydroélectrique de l'Arvan	Albiez-Montrond Saint Jean d'Arves Saint Jean de Mnne	Décret du 04/08/1954	EDF SA - DPNT – DTEA CC PFA - DPHA 134 Rue de l'Etang 38950 ST MARTIN LE VINOUX
		I2	Chute hydroélectrique d'Arc Isère	La Tour en Maurienne Saint Jean de Mnne	Décret du 10/02/1976	
		I2	Chute de l'Echaillon : canal - conduite - galerie d'amenée	La Tour en Mnne St Julien Montdenis	Décret du 11/10/1972	
		I2	Chute hydroélectrique de l'Echaillon	Montricher Albanne		
		I2	Ouvrages désaffectés de Bramans		Arrêté du 31/08/1910	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant servitude
SERVITUDE RELATIVE AUX OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ		I4	Liaison souterraine 320 kV Savoie – Piémont (Grande-Ile – Piossasco) : mise en service en 2020	Saint Jean de Maurienne	Déclaration d'utilité publique du 15/06/2012
		I4	Ligne 225 kV Longefan - Vieux Moulin	La Tour en Maurienne	Déclaration d'utilité publique du 11/10/1978
		I4	Ligne 225 kV Albertville - Longefan 1	La Tour en Maurienne (Hermillon - Le Châtel)	Déclaration d'utilité publique du 02/09/1971
		I4	Ligne 225 kV La Saussaz - Longefan - Vieux Moulin	La Tour en Maurienne (Hermillon) Saint Jean de Mnne St Julien Montdenis	Déclaration d'utilité publique du 10/06/1970
		I4	Ligne 225 kV Albertville - Longefan - Randens	La Tour en Maurienne (Hermillon) St Jean de Maurienne	Déclaration d'utilité publique du 02/03/1970
		I4	Ligne 225 kV Hermillon – Longefan 1	St Jean de Maurienne	
		I4	Ligne 225 kV Longefan – Vieux Moulin 1	St Jean de Maurienne	
		I4	Ligne 225 kV Albertville - Longefan 1 et 2	La Tour en Maurienne (Pontamafrey)	Déclaration d'utilité publique du 02/03/1970
		I4	Ligne 150 kV Le Col - Longefan - Serre Barbin	La Tour en Mnne (Hermillon) St Jean de Maurienne St Julien Montdenis Villargondran	Déclaration d'utilité publique du 07/08/1995
		I4	Ligne 150 kV n° 1 Aussois - Echaillon	St Julien Montdenis	
		I4	Ligne 63 kV Le Bochet – Longefan 1	Montricher Albanne St Julien Montdenis	
		I4	Ligne 63 kV Corbier – Longefan	Fontcouverte La Toussuire St Jean de Maurienne St Pancrace Villarembert	
		I4	Ligne 45 kV n° 1 Arvan–Le Corbier – Longefan - Saint Jean de Maurienne (SNCF)	Fontcouverte La Toussuire Villarembert	
		I4	Ligne 45 kV Longefan - Montricher Ligne 45 kV Longefan - Saussaz II - Temple (Metal Temple)	La Tour en Maurienne (Hermillon) St Jean de Maurienne	Déclaration d'utilité publique du 07/08/1995
		I4	Lignes 2 x 45 kV Longefan - St Jean SNCF et Corbier - Longefan dérivation St Jean et Arvan	La Tour en Mnne (Hermillon) St Jean de Mnne	
I4	Ligne 45 kV Calypso – Montricher 1	Montricher Albanne St Julien Montdenis	Déclaration d'utilité publique du 07/08/1995		
I4	Ligne 45 kV n° 1 Longefan – Le Temple - La Saussaz II	Montricher Albanne			





Réseau de Transport d'Électricité
GMR Savoie
455, avenue du Pont de Rhonne
BP 12
73200 ALBERTVILLE cedex

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant servitude	Gestionnaires
SERVITUDE RELATIVE AUX OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ		I4	Ligne 45 kV Le Bochet – Montricher 1	Montricher Albanne		Réseau de Transport d'Électricité GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
		I4	Ligne 45 kV Longefan – St Avre – dérivation Le Glandon	La Tour en Maurienne (Pontamafrey)	Déclaration d'utilité publique du 08/09/1994	
		I4	Ligne 45 kV Corbier - Longefan - St Jean et Arvan (SNCF)	St Jean de Maurienne		
		I4	Ligne 45 kV Longefan - Montricher	St Julien Montdenis Villargondran		
		I4	Poste d'Hermillon	La Tour en Maurienne		
		I4	Poste 45 kV de Montricher (EDF+Pechiney Electrocom.)	Montricher Albanne		
		I4	Poste 63 kV de Le Bochet			
		I4	Poste d'Arvan	St Jean de Maurienne		
		I4	Poste de Longefan			
		I4	Poste d'Hermillon			
		I4	Poste de Saint Jean de Maurienne			
		I4	Poste de Vieux Moulin			
		I4	Poste 63 kV Le Corbier	Villarembert		
Mines et Carrières		I6	Concession Nantuel			DREAL / UT des deux Savoie 430 rue Belle Eau 73000 CHAMBERY
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Albiez-le-Jeune	Arrêté préfectoral du 27/02/2014	Direction Départementale des Territoires Service Sécurité Risques TSA 40155 73019 CHAMBERY cedex
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Albiez-Montrond	Arrêté préfectoral du 03/03/2014	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles de Montvernier (PPRn)	Montvernier	Arrêté préfectoral du 10/01/2008	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels de Pontamafrey Montpascal (PPRn)	La Tour en Maurienne (Pontamafrey)	Arrêté préfectoral du 05/11/2008	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	La Tour en Maurienne (Hermillon)	Arrêté préfectoral du 12/07/2004 révisé le 18/09/2014	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Fontcouverte La Toussuire	Arrêté préfectoral du 22/07/2002	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Jarrier	Arrêté préfectoral du 15/10/2007	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Saint Jean d'Arves	Arrêté préfectoral du 23/08/2006	Direction Départementale des Territoires Service Sécurité Risques TSA 40155 73019 CHAMBERY cedex
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Saint Jean de Maurienne	Arrêté préfectoral du 11/10/1999 modifié le 06/05/2002 révisé partiellement le 15/07/2013	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Saint Sorlin d'Arves	Arrêté préfectoral du 31/12/2003	
		PM1	Plan de prévention des risques naturels (PPRn)	Villarembert	Arrêté préfectoral du 22/07/2002	
		PM1	Plan de prévention des risques d'inondation de l'Arc de Pontamafrey à Aussois (PPRi)	Montricher-Albanne St Jean de Maurienne	Arrêté préfectoral du 24/07/2019	
INSTALLATIONS CLASSÉES		PM2	Site du Laboratoire de Recherche des Fabrications (LRF) de la Sté Aluminium Pechiney, filiale du groupe RIO TINTO	St Jean de Maurienne	Arrêté préfectoral du 27/05/2016	DDETSPP Service Installations Classées Protection Environnement 321, chemins des Moulins - BP 91113 73011 CHAMBERY cedex
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES		PM3	PPRT de l'usine Aluminium Pechiney	La Tour en Maurienne (Hermillon) St Jean de Maurienne St Julien Montdenis	Arrêté préfectoral du 11/04/2012	DREAL Auvergne - Rhône-Alpes Unité territoriale des deux Savoie 430, rue Belle Eau 73000 CHAMBERY
ZONE DE RÉTENTION DES EAUX		PM4	Aménagement d'une plage de dépôt sur l'Arvan	St Jean de Maurienne	Arrêté préfectoral du 27/09/2016	Commune de SAINT JEAN DE MAURIENNE

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant servitude	
TELECOMMUNICATIONS PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	centre	PT1	Station radioélectrique de Montrond – St Jean d'Arves	Albiez-Montrond	Arrêté du 13/04/1989	Télédiffusion De France unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne 38100 GRENOBLE
		PT1	Station réémettrice de St Jean d'Arves – Montrond	La Tour en Maurienne (Hermillon)	Arrêté ministériel du 18/10/1988	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
		PT1	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne		Arrêté ministériel du 14/02/1992	
		PT1	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne – nouveau central			
		PT1	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis TDF			
		PT1	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis - Grenis			
	PT1	Station hertzienne de Saint Avre	Montvernier	Arrêté du 06/01/1995		
	périphérie	PT1	Centre radioélectrique Albiez le Vieux - Fontcouverte	Fontcouverte La Toussuire	Décret du 07/11/1978	Télédiffusion De France
		PT1	Réémetteur de Fontcouverte II		Accord CORESTA	
		PT1	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne	Jarrier	Arrêté ministériel du 18/10/1988	ORANGE – UPR
		PT1	Station hertzienne de Valloire – Fort du Télégraphe	Montricher Albanne	Arrêté ministériel du 07/06/1989	Télédiffusion De France
		PT1	Réémetteur télévision de St Julien Montdenis – Montricher-Albanne «Le Bochet»		Décret du 11/01/1977	
		PT1	Réémetteur de St Jean d'Arves II		Saint Jean d'Arves	
	TELECOMMUNICATIONS PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	Centre	PT1	Centre Radioélectrique de Montrond - St Jean d'Arves		
PT1			Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne	Saint Jean de Maurienne	Arrêté ministériel du 18/10/1988	
périphérie		PT1	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne – nouveau central	St Jean de Maurienne		
		PT1	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis TDF	St Jean de Maurienne St Julien Montdenis Villargondran		
		PT1	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis - Grenis			
		PT1	Réémetteur de Fontcouverte I	St Jean de Maurienne Saint Pancrace		
PT1		Réémetteur de Saint Sorlin d'Arves	Saint Sorlin d'Arves		Télédiffusion De France	
PT1		Centre radioélectrique Albiez le Vieux - Fontcouverte	Villarembert	Décret du 07/11/1978		

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	centre	PT2	Station réémettrice de St Jean d'Arves – Montrond : zone de dégagement	Albiez-Montrond	Décret du 25/05/1979	Télédiffusion De France
		PT2	Station hertzienne d'Albiez-le-Vieux – La Ruea : couloir de dégagement		Accord CORESTA	ORANGE – UPR
		PT2	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne : zone secondaire de dégagement	La Tour en Maurienne (Hermillon)	Décret du 23/11/1989	
		PT2	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis – Grenis : zone secondaire de dégagement		Décret du 14/02/1992	
		PT2	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis TDF : secteur de dégagement			
		PT2	Centre radioélectrique Albiez le Vieux - Fontcouverte : zone de dégagement		Décret du 15/03/1978	
		PT2	Réémetteur Fontcouverte II : zone de dégagement		ORANGE – UPR	
		PT2	Tronçon St Sorlin d'Arves Le Corbier - Fontcouverte - La Toussuire	Décret du 23/11/1989		
		PT2	Station hertzienne de Fontcouverte - La Toussuire : zones de dégagement			
		PT2	Réémetteur télévision de St Julien Montdenis – Montricher-Albanne «Le Bochet» «Le Bochet»	Montricher Albanne	Décret du 10/11/1976	Télédiffusion De France
	PT2	Réseau hertzien : St Julien Montdenis «Grenis» - Montricher-Albanne «Les Karellis» :- zone secondaire de dégagement de 300 × 100 m	Décret du 23/11/1989		ORANGE – UPR	
	PT2	Réseau hertzien : St Julien Montdenis «Grenis» - Valloire Fort du Télégraphe – zone spéciale de dégagement de 200 × 100 m				
	PT2	Centre Radioélectrique de Montrond-St Jean d'Arves - Zone secondaire de dégagement	St Jean d'Arves	Décret du 13/10/1977	Télédiffusion De France	
	PT2	Réémetteur de St Jean d'Arves II : zone de dégagement			ORANGE – UPR	
	PT2	Station de St Jean d'Arves - Le Chambon - Pierre Baisse : zone de dégagement		Décret du 23/11/1989		
	PT2	Tronçon St Sorlin d'Arves le Corbier - Fontcouverte La Toussuire				
	PT2	Station de St Jean d'Arves-le Chambon : zone de dégagement				
	PT2	Station de St Sorlin d'Arves-Le Corbier : zone de dégagement				
	PT2	Station de St Jean d'Arves - Pierre Baisse : zone de dégagement		Décret du 23/11/1989		
	PT2	Réémetteur de Fontcouverte I : zone de dégagement				Télédiffusion De France
PT2	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne : zone secondaire de dégagement	Saint Jean de Maurienne				
	périphérie					

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant la servitude	Gestionnaires	
	 centre	PT2	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne – nouveau central: couloir de dégagement de 100 x 1 000 m	Saint Jean de Maurienne		Télédiffusion De France	
		PT2	Station hertzienne de Saint Jean de Maurienne – nouveau central : couloir de dégagement de 100 x 300 m				
		PT2	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis - Grenis : zone de dégagement r 200 m	Saint Julien Montdenis	Décret du 23/11/1989	ORANGE – UPR	
		PT2	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis - Grenis : zone de dégagement r 500 m				
		PT2	Station hertzienne de Saint Julien Montdenis TDF : zone de dégagement				
		PT2	Tronçon St Sorlin d'Arves – Le Corbier – Fontcouverte La Toussuire	Saint Pancrace	Décret du 23/11/1989		
	PT2	Réémetteur de Saint Sorlin d'Arves : zone de dégagement rayon de 350 m	Saint Sorlin d'Arves	Décret du 23/11/1989	Télédiffusion De France		
	PT2	Station de St Sorlin d'Arves – Le Corbier : zone de dégagement					
	PT2	Liaison hertzienne Fontcouverte-La Toussuire – St Sorlin d'Arves – St Jean d'Arves					
		 périmètre	PT2	Centre radioélectrique Albiez le Vieux -Fontcouverte : zone de dégagement		Décret du 15/03/1978	Télédiffusion De France
			PT2	Station hertzienne 4 de Saint Sorlin d'Arves – Le Corbier : zone secondaire de dégagement – couloir de 500 x 100 m.		Décret du 23/11/1989	ORANGE – UP
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES		PT2	Station hertzienne 3 B de Fontcouverte La Toussuire : zones secondaire de dégagement – rayon de 500 m.	Villarembert	Arrêté ministériel du 23/11/1989	ORANGE – UPR	
		PT2	Réseau hertzien - tronçon Saint Sorlin d'Arves - Le Corbier - Fontcouverte La Toussuire : zones de dégagement		Décret du 23/11/1989		
		PT2	Station de Saint Jean d'Arves - Pierre Baisse : zone de dégagement		Décret du 23/11/1989		
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS		PT3	Câbles régionaux 21-08, RG 73040 et FO41 Saint Jean de Maurienne – Modane	Montricher Albanne St Julien Montdenis Villargondran	Arrêté préfectoral du 27/11/1977	ORANGE – UI Alpes 30bis, rue Ampère 38000 GRENOBLE	
		PT3	Câbles fibres optiques 73.243 et 41	La Tour en Maurienne (Pontamafrey Montpascal)			

Envoyé en préfecture le 22/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 073-200070464-20260212-20260212_I1-DE

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Communes	Acte instituant servitude	Gestionnaires
VOIES FERRES		T1	Domaine public et emprises ferroviaires en bordure desquelles peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer de la ligne n° 900 000 de Culoz à Modane	La Tour en Maurienne (Hermillon - Pontamafrey Montpascal) Montricher Albanne St Jean de Maurienne St Julien Montdenis	loi du 15 juillet 1845	SNCF RESEAU – Direction Au-RA 78, rue de la Villette 69425 LYON cedex 03 SNCF Immobilier – Direction immobilière Sud-Est 116, cours Lafayette - 69003 LYON

le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante :

<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/468/SUP.map>

À la demande de la DREAL de l'ARS, considérant le caractère sensible des servitudes :

- **AS1 (protection des eaux)**
- **I1 (maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques)**

elles ne sont plus visibles sur l'application geo-ide sus-visée.